

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON I

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt-six et le 9 avril à 19 heures 00,
le Conseil Municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Béatrice ALBERT, maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 02 avril 2026.

Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,
Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles JUGE, Elodie LEFEBVRE,
Loïc MERLIN, Sylvain PROTIERE.

Absents : Marina CASTAGNA, Gilles FORRET, Clémentine
KUNEGEL

Secrétaire de séance : Julie ARNAUD

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

Madame la Maire informe le conseil municipal que par délibération 39/2002 en date du 30 mai 2002, Météo France a eu l'autorisation d'installer une station météo à Arsine, derrière les terrains de tennis. Cette mise à disposition a été consentie à partir du 1^{er} juillet 2002 et a été renouvelée en 2011 sous la forme d'une convention bipartite d'une durée de 3 ans renouvelable tacitement 2 fois. La convention arrive donc à expiration le 30 juin 2026 et doit être signée.

Madame la Maire présente la convention qui prévoit une mise à disposition à partir du 1^{er} juillet 2011, pour 3 ans, puis renouvelée tacitement pour une période équivalente de 3 ans. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

OBJET :

**Convention
Météo France**

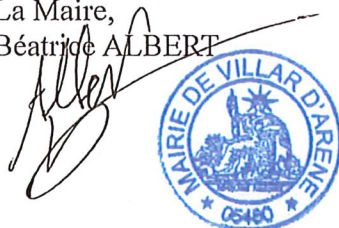
24/2026

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Accepte la convention tripartite entre Météo France et la commune, concernant la mise à disposition du terrain pour la station automatique du réseau météorologique complémentaire d'observation ;
- Autorise Madame la Maire à signer cette convention et tout document s'y reportant.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdit
Pour copie conforme,

La Maire,
Béatrice ALBERT



La secrétaire de séance,
Julie ARNAUD

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 005-210501813-20260409-D242026-DE